

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2010

Etaient présents : REYNIER-POETE Patrick
MERE Philippe
RAVANAT Jean-Luc
RAVANAT Jean-Louis
CACHET Christine
PERRIN Caroline
RAVANAT Carole
CASSAGNE Thierry
PELÉ Denis

Etaient excusés : BARNEL Annick
PELLISSIER Francis

Ordre du jour : Défense incendie
Emploi des jeunes pour l'été
Compte-rendu de la réunion avec la gendarmerie
Réflexion sur l'aménagement de Font-Reynier
Réception des travaux d'électrification de Saint Jean
Informations et questions diverses

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 AVRIL 2010

“Moloks“

Patrick Reynier-Poète informe le conseil d'une réunion de la communauté de communes de la Matheysine proposant la commune de Saint Jean de Vaulx prioritaire pour son équipement en containers semi-enterrés. Toutefois, cette proposition doit être validée par le conseil communautaire du 27 mai prochain.

Assainissement

Patrick Reynier-Poète annonce une réunion sur l'assainissement le jeudi 27 mai 2010 à 9 h 30 avec le cabinet Nicot, Pierre Grange du conseil général et David Trautmann de l'agence de l'eau. L'objectif est d'essayer de fixer un calendrier de l'appel d'offres au démarrage des travaux, de savoir s'il sera nécessaire d'échelonner les projets sur deux ans et de connaître les taux de subventions possibles.

Jean-Louis Ravanat précise la possibilité de déposer un dossier de subvention auprès du SE 38 pour les travaux d'électricité.

Fleurissement des hameaux

Caroline Perrin demande si les habitants peuvent s'adresser à la mairie pour avoir un bon de commande pour l'achat de fleurs pour les hameaux.

.../...

Patrick Reynier-Poète répond par l'affirmative et propose la reconduction du principe avec 50 € attribué par hameau.

Un courrier a de nouveau été adressé à la maison territoriale de la matheysine sur l'installation d'une barrière de sécurité aux Clos.

Un diagnostic des murs et des bâtiments avait été demandé à Philippe Faure, lors d'une rencontre. Pour l'instant, aucune réponse n'a été apportée.

Le compte-rendu de la réunion du 15 avril 2010 est approuvé par les membres du conseil municipal.

DEFENSE INCENDIE

Patrick Reynier-Poète avise le conseil de deux incendies survenus sur la commune :

un aux Perrins ; les lances et les tuyaux étaient sur place,

un à Font-Reynier ; les raccords existants n'étaient pas les bons et les tuyaux n'ont donc pas pu être branchés. De plus, les habitants n'ont prévenu aucune personne de la commune.

Il existe un réel problème d'informations sur ce sujet.

Aussi, il repose la question du rééquipement des hameaux en matériel (tuyaux, lances, raccords), sachant que cette utilisation pose un problème de responsabilité et que les services d'incendie et de secours n'y sont pas favorables.

L'appel des pompiers est centralisé au SDIS à Fontaine qui répercute l'information aux sapeurs, à EDF et à la gendarmerie. L'arrivée des pompiers sur la commune prenant au minimum 45 minutes, une première intervention dans les minutes qui suivent le début d'un feu peut être capitale.

Il faudrait réfléchir au positionnement des armoires, chez des privés avec leur accord, pour éviter les vols et les dégradations ; recenser et chiffrer ce qui est nécessaire et procéder à une information complète auprès des habitants.

Jean-Luc Ravanat veut bien s'occuper de l'inventaire du matériel ainsi que des extincteurs. Car, il estime que le même manque d'informations existe avec ceux-ci. Les deux peuvent être menés en parallèle.

Caroline Perrin demande si les bornes à incendie sont testées.

Patrick Reynier-Poète réplique qu'elles le sont par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et les extincteurs le sont par une société privée.

Christine Cachet questionne sur la cause du feu à Font-Reynier.

Patrick Reynier-Poète a obtenu quelques informations de la gendarmerie. Le feu ne vient pas d'un problème électrique. Des analyses ont été effectuées et les résultats ne sont pas encore connus.

Jean-Louis Ravanat souligne l'existence, dans chaque réservoir d'eau de 50 m³, d'une réserve incendie d'une capacité de 50 m³ supplémentaire. Aucun financement n'est possible sur les projets touchant à l'incendie.

Denis Pelé a pu voir dans plusieurs communes des défibrillateurs automatiques.

Patrick Reynier-Poète fait savoir que la communauté de communes va acquérir plusieurs défibrillateurs pour les stades, piscines, lacs... et pour des événements ponctuels (vogues, animations...).

.../...

Après délibération, le conseil municipal décide de rééquiper la commune en matériel incendie. Dans un premier temps, il sera procédé au recensement du matériel existant, au chiffrage de l'équipement des hameaux et à la recherche d'emplacements protégés. Une information devrait être ensuite transmise aux habitants.

EMPLOI DES JEUNES POUR L'ETE

Patrick Reynier-Poète pose à nouveau le problème de responsabilité de l'emploi des jeunes de moins de 18 ans pour les travaux d'été. Ils ne peuvent pas conduire le mini tracteur tondeur et ont des restrictions sur l'utilisation du matériel. Alain Roizon est dans l'obligation de les véhiculer sur chaque chantier.

Auparavant, la commune n'employait que des jeunes de plus de 18 ans et la limite d'âge a ensuite été abaissée à 16 ans.

Thierry Cassagne stipule que les personnes chargées du relevé des compteurs d'eau et du nettoyage de l'école avec Laurence Karst n'ont pas forcément besoin du permis de conduire.

Après délibération, le conseil municipal décide tout de même de continuer à employer des jeunes, à partir de 16 ans révolus, pour les mois d'été.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LA GENDARMERIE

Patrick Reynier-Poète relate la réunion du 11 mai 2010 avec la gendarmerie de Vizille, qui est tenue d'informer les maires sur la délinquance dans leurs communes.

Le nombre de délits (vols, dégradations, incendies, coups et blessures, etc.) est passé de trois en 2008 à six en 2009. Pour les 4 premiers mois de l'année 2010, 4 faits ont déjà été constatés.

Il a été évoqué la possibilité d'organiser une réunion d'informations et de sensibilisation, avec les gendarmes et les élus, concernant les jeunes âgés de 12 à 16 ans. Elle devrait avoir lieu, en principe, le 18 juin 2010. Les gendarmes devraient informer les jeunes sur les problèmes de délinquance, d'alcool, de drogue, les dérives, les risques qu'ils encourent en cas d'infraction. Leur intervention ne va, certes, pas tout résoudre. Le but est de faire de la prévention. Il faut sensibiliser les parents à participer à cette réunion.

Jean-Louis Ravanat fait part d'une discussion au sein de la communauté de communes sur l'éventualité de passer les policiers municipaux en intercommunalité.

REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DE FONT-REYNIER

Patrick Reynier-Poète explique la réflexion du conseil municipal, il y a quelques années, sur l'enfouissement des réseaux électriques et sur l'assainissement au hameau de Font-Reynier. Un aménagement du hameau avait également été proposé en parallèle. Les coûts étant trop importants, l'enfouissement des réseaux et l'assainissement ont été abandonnés.

Une proposition d'aménagement existante propose la réalisation de parkings en coupant le virage.

Il pourrait être envisagé de relancer la réflexion sur l'aménagement du hameau.

Jean-Luc Ravanat suggère de revoir le lieu d'implantation du "molok" si un aménagement du hameau est envisagé.

Denis Pelé ne voit pas l'utilité de créer des parkings, si l'hiver ils ne sont pas déneigés. Tous les habitants ont suffisamment de terrain pour garer les voitures dans leur propriété.

Carole Ravanat préconise une réunion avec les habitants du hameau.

Le conseil municipal accepte de poursuivre ce projet d'aménagement du hameau de Font-Reynier.

RECEPTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE SAINT JEAN

Patrick Reynier-Poète et **Jean-Louis Ravanat** convient les conseillers à l'inauguration des travaux d'électrification rurale de Saint Jean organisée le vendredi 11 juin 2010 à 10 h 30. Elle sera suivie d'un buffet pris en charge par le SE 38.

Ont été invités les maires des 4 cantons (La Mure, Corps, Valbonnais et Vizille), les conseillers généraux, les sénateurs, les députés, les entreprises...

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Scolarisation enfant à Laffrey

Patrick Reynier-Poète fait part de la demande de M. et Mme Roux des Prats pour scolariser leur 2^{ème} enfant à l'école maternelle de Laffrey à partir du mois de septembre 2010 ; leur 1^{er} enfant étant déjà scolarisé dans cette commune.

Les élus considèrent que le 1^{er} enfant étant déjà scolarisé à Laffrey, la question ne se pose pas.

Granges des Perrins

Patrick Reynier-Poète donne le prix estimé par les domaines (64 500 €) pour les granges des Perrins. La signature de la vente est en attente de l'accord de subvention par le CDRA.

Une entrevue s'est déroulée avec l'agence immobilière à qui la commune doit 5 000 € (du fait de l'achat direct au propriétaire). La proposition de payer 2 000 € immédiatement à la place des 5 000 € a été refusée par l'agence.

Réunion avec le Préfet

Philippe Mère retrace les discussions de la réunion en Préfecture, demandée par les élus de la communauté de communes, sur les travaux dans la côte de Laffrey. Ils devraient se terminer le 08 juillet 2010. La route montante sera élargie de 2,50 mètres pour permettre aux véhicules en panne de pouvoir se rabattre sur la voie d'arrêt d'urgence et ne pas empêcher les autres véhicules de monter. Cette voie pourra également servir aux véhicules lents.

Des soucis ont été rencontrés avec les eaux présentes qui seront finalement captées : l'eau de source ira dans les ruisseaux et l'eau de ruissellement sera emmenée à Vizille dans un bassin de décantation. Le coût des travaux terminés devrait atteindre 1 800 000 € environ.

Un lit d'arrêt d'urgence au bas de Laffrey a été évoqué. L'étude devrait se dérouler en 2010 pour une réalisation en 2011. Il sera nécessaire de trouver 2 500 000 € et de raser la maison au pied de la côte, dont le propriétaire réclame une somme beaucoup plus élevée que l'estimation des domaines.

Un système "expert" permet de peser et mesurer les véhicules à Sersigaud avec relève de la plaque d'immatriculation.

.../...

CDRA

Patrick Reynier-Poète communique un courrier d'Alpes Sud Isère sur l'organisation de réunions thématiques sur l'économie sociale et solidaire. Une démarche de réflexion a été lancée sur ce sujet et se poursuit par diverses réunions.

Un appel à projets de création de produits touristiques est en cours avec deux thèmes, les cartes de pêche unitaires sur les lacs et le biathlon avec le club de tir de Saint Jean.

Divers

Thierry Cassagne et **Jean-Luc Ravanat** se sont rendus aux logements de la Cure pour effectuer un état des lieux : le toit est dégradé sur le derrière, les chenaux sont pleins, les volets abîmés. Un courrier à l'Opac, demandant la venue d'une personne pour constater, pourrait être envoyé.

Thierry Cassagne fait également état des grilles de l'école qui sont dessoudées.

Jean-Louis Ravanat remarque que l'entreprise Glenat n'est toujours pas venue pour constater la dégradation du crépi de l'église.

Patrick Reynier-Poète l'a pourtant contactée.

Denis Pelé rappelle qu'une bouche à clé reste encore à découvrir à Laumine. Il demande où en sont les colonnes de tri pour les Prats.

Patrick Reynier-Poète rétorque qu'elles ont été commandées.

Ainsi fait et délibéré en mairie de Saint Jean de Vaulx, les jour, mois et an désignés ci-dessus et ont signé les membres présents.